

Modèle de délibération constatant la désaffectation de fait d'un chemin rural

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

COLLECTIVITÉ	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du ... Par suite d'une convocation en date du ... les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le ... à ... h, sous la présidence de M.. (fonction)
Nombre de conseillers : en exercice présents votants	Étaient présents : (liste des présents selon l'ordre du tableau) Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents ayant donné procuration : M... à M... Absents excusés : M... Absents : M... Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.
Délibération n°	M... est désigné pour remplir cette fonction.

Objet : constatation de la désaffectation du chemin rural ...

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29.

Vu le code rural et notamment l'article L 161-10.

Considérant que la commune est propriétaire d'une parcelle de terrain, dénommée chemin rural ... n° ..., mais ... (indiquer les éléments qui permettent de constater la désaffectation, par exemple : *le chemin ne figure pas au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées et ne permet pas la circulation des véhicules et piétons en raison de son état*)

Considérant la désaffectation de fait de ce chemin, compte tenu de l'absence d'entretien et de sa non utilisation régulière.

Le maire propose au conseil municipal, la désaffectation de fait du chemin rural

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par voix pour, voix contre, abstentions

DÉCIDE :

- de désaffecter le chemin rural n°....., situé
- au choix** de procéder à la vente du terrain après réalisation de l'enquête publique.
..... de conserver le terrain correspondant dans le patrimoine communal.
- d'autoriser le maire à engager les démarches correspondantes.



Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à... le...
Le maire,
Prénom NOM